

Services de l'Eau et de l'Assainissement



Lettre d'information n°6 - septembre 2004

Le collecteur terminal d'assainissement

Qu'est-ce que le collecteur terminal d'assainissement ?

Le collecteur terminal d'assainissement correspond à la dernière partie du réseau d'assainissement qui mène les eaux usées jusqu'à la station d'épuration.

La Réhabilitation du collecteur

La réhabilitation du collecteur terminal d'assainissement s'intègre dans le cadre du contrat pluriannuel avec l'Agence de l'eau et le Conseil Général.

Racines et fissures perturbant considérablement le bon écoulement des eaux usées dans le collecteur vieux de plus de 40 ans ont amené à la décision de le réhabiliter. C'est la technique sans tranchée "Rib Loc" qui a été choisie.

La technique "Rib Loc"

La technique du chemisage "Rib Loc" consiste à plaquer sur la paroi intérieure de l'égout une seconde peau en PVC grâce à une pression de 62 bars (par enroulement hélicoïdal). La canalisation retrouve toute son étanchéité, agissant ainsi contre la repousse de racines et la perte des eaux usées à travers les joints de l'ancienne canalisation.

Cette méthode a été primée à plusieurs reprises. Haguenau est la première ville de province à utiliser cette technique mise au point en Australie.

Les avantages d'une telle méthode sont multiples ! Elle est économique d'une part puisque les coûts du matériau et de mise en œuvre sont réduits. D'autre part, il y a une faible emprise de chantier. Enfin, la réduction de section dans la nouvelle canalisation est minime contrairement à d'autres techniques.



Bande de profilé PVC



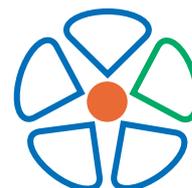
Machine d'enroulement hélicoïdal



Le chantier du collecteur correspond à 1450 mètres de réseau (de l'ex usine Véramont à la station d'épuration). Du côté de la rue Hannong, le pompage provisoire ne semble pas perturber les vaches !

Calendrier et budget

Les travaux réalisés par la société Phoenix, ont été entamés fin juillet et devraient s'étaler sur 4 mois. Ils coûteront 1 100 000 d'euros pour une durée de vie du collecteur prévisible de 50 ans.



VILLE DE **Haguenau**

Service Assainissement - 1, place Charles de Gaulle - BP 10249 - 67504 HAGUENAU
Tél. 03 88 90 68 79 - Fax 03 88 90 68 66 - www.ville-haguenau.fr

Numéro d'urgence 03 88 63 95 10

Qualité des eaux d'alimentation - Année 2003

Syndicat des Eaux de la Basse Moder : Ville de Haguenau

Cette synthèse a été élaborée à partir des résultats du contrôle sanitaire mis en œuvre par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales. Elle complète l'ensemble des résultats d'analyses et avis sanitaires transmis au gestionnaire du réseau, en l'occurrence le **Syndicat des Eaux de la Basse Moder** responsable de la qualité de l'eau produite, et à l'exploitant, à savoir, **la Ville de Haguenau**, qui est responsable de la qualité de l'eau distribuée.

En 2003, les 59 prélèvements imposés par le programme de contrôle, ont permis de suivre **157 paramètres** relatifs à la bactériologie et à la physico-chimie de l'eau. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le **Département Hydrologie du Centre d'Analyses et de Recherches d'Illirch-Graffenstaden**, agréé par le Ministère de la Santé.

ORIGINE DE L'EAU ET ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION

La ville de Haguenau (32 242 habitants) est alimentée en eau par 5 forages à Bischwiller et à Oberhoffen d'une profondeur de 20 et 60 mètres, qui captent l'eau de la **nappe du Pliocène**. Ces ressources disposent de périmètres de protection établis en 1983. **Trois forages d'appoint situés à Haguenau et à Kaltenhouse complètent cet ensemble de captages.**

Les eaux présentant naturellement des teneurs excessives en fer et manganèse sont traitées, désinfectées et stockées dans un réservoir de 2200 m³ avant distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés sur les captages, en sortie des stations de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

BACTÉRIOLOGIE

Les 53 analyses bactériologiques, réalisées après traitement sont toutes conformes aux valeurs réglementaires. La qualité bactériologique est excellente.

NITRATES

Les teneurs en nitrates, inférieures à 1 milligramme par litre (mg/l) confèrent à l'eau distribuée pour ce paramètre, une excellente qualité. La valeur réglementaire est de 50 mg/l.

DURETÉ

L'eau présente, en distribution une dureté ou titre hydrotimétrique de 32 °F (degré français) caractérisant une eau très dure ou très calcaire.

CHLORURES, SODIUM, FER ET MANGANESE

Les teneurs en chlorures (30 mg/l) et sodium (12 mg/l) sont très satisfaisantes car bien inférieures aux limites de qualité réglementaires. Les teneurs excessives en fer et manganèse dans l'eau captée sont éliminées par les stations de traitement dont le fonctionnement est très satisfaisant.

FLUOR

Conforme à la valeur réglementaire de 1,5 mg/l. La teneur est de 0,100 mg/l. Eau très peu fluorée.

AUTRES PARAMÈTRES, SUBSTANCES INDÉSIRABLES, TOXIQUES, PESTICIDES ET SOLVANTS

Ces paramètres sont tous conformes aux normes réglementaires.

CONCLUSION SANITAIRE

Pour l'année 2003, le contrôle sanitaire exercé par la DDASS, a permis de constater que l'eau produite par le Syndicat des Eaux de la Basse Moder et distribuée par la Ville de HAGUENAU est d'excellente qualité bactériologique et physico-chimique, et conforme aux normes réglementaires.



MINISTÈRE DES AFFAIRES
SOCIALES, DU TRAVAIL
ET DE LA SOLIDARITÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA FAMILLE ET DES
PERSONNES HANDICAPÉES

Direction Départementale
des Affaires Sanitaires et Sociales du Bas-rhin
Service Santé-Environnement

Cité Administrative Gaujot - 14, rue du Maréchal Juin
67084 STRASBOURG Cedex
Tél. 03 88 76 79 86 - Fax 03 88 76 76 24